AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C2059
FR0000120354-FS1228

27 décembre 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALLOUREC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 décembre 2018, la société JP Morgan Chase & Co (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi, le 20 décembre 2018, indirectement en hausse, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALLOUREC et détenir indirectement 23 175 482 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,06% du capital et 4,93% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
JP Morgan Securities plc	23 052 479	5,03	23 052 479	4,90
JP Morgan Chase Bank, National Association	3	ns	3	ns
JP Morgan Securities LLC	123 000	0,03	123 000	0,03
Total JP Morgan Chase & Co.	**23 175 482**	**5,06**	**23 175 482**	**4,93**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC hors marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

A cette occasion, la société JP Morgan Securities plc a franchi individuellement en hausse le même seuil.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 1 980 110 actions VALLOUREC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont (i) 200 actions VALLOUREC résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled call options* » à dénouement physique arrivant à échéance le 21 décembre 2018 et exerçables au prix 5,60 € par action VALLOUREC, et (ii) 1 979 910 actions VALLOUREC[2] résultant de la détention d'un contrat « *physically-settled convertible bond* » à dénouement physique arrivant à échéance le 4 octobre 2022 et exerçables au prix 5,01 € par action VALLOUREC.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société JP Morgan Securities plc a précisé détenir 18 359 618 actions VALLOUREC (prises en compte au premier alinéa) au titre de 32 contrats « *cash-settled equity swap* » à dénouement en espèces, dénouables entre le 3 janvier 2019 et le 8 novembre 2023[3].

[1] Sur la base d'un capital composé de 457 987 760 actions représentant 470 207 119 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Taux de conversion d'environ 0,145.
[3] Sur la base d'un delta de 1.